



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 02414

Numéro SIREN : 814 108 312

Nom ou dénomination : 5 HORIZONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2016 sous le numéro de dépôt 5256

5 HORIZONS SAS
Société par actions simplifiée au capital de 120.000 euros
Siège social : 12 rue Carnot 44100 NANTES
814 108 312 RCS de NANTES

Déposé au Greffe
le 28 AVR. 2016
sous le N° 5256
RCS N° 15 62414

PROCES-VERBAL DE DECISION DE LA PRESIDENCE DU 14 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le 14 avril , à 11 heures

La société PM DEVELOPPEMENT agissant en qualité de Présidente de la société **5 HORIZONS**, société par actions simplifiée au capital de 120.000 euros, dont le siège social est situé 12 rue Carnot 44100 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro unique d'identification 814 108 312, représentée par son gérant, Monsieur Philippe MENGUY

Conformément à l'article 14 des statuts

A pris les décisions suivantes:

Première décision:

La société PM DEVELOPPEMENT représentée par Monsieur Philippe MENGUY, décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Directrice Générale de la société 5 HORIZONS:

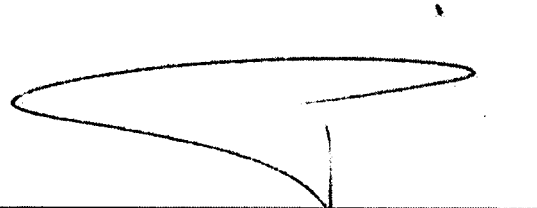
- **Madame Nadège LIGNON née le 28 novembre 1972 à Paris 11ème,**
demeurant 10 Rue Anne de Bretagne à LA CHAPELLE SUR ERDRE
pour une durée illimitée.

Madame Nadège LIGNON en qualité de Directrice Générale, disposera des mêmes pouvoirs que le Président de la société. Ses frais de déplacement et de représentation seront remboursés par la Société sur présentation de justificatifs et selon le barème fiscal en vigueur.

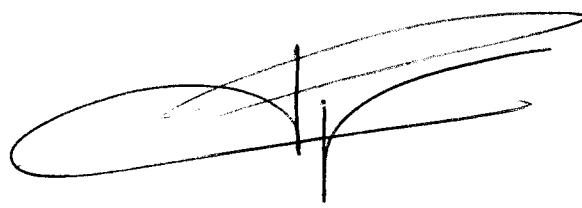
Madame Nadège LIGNON déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Elle s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de notre société.

Deuxième décision:

La société PM DEVELOPPEMENT représentée par Monsieur Philippe MENGUY donne également tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement aux présentes décisions.



PM Développement SARL
Représentée par M. Philippe Menguy
En sa qualité de Président 5 Horizons
SAS



Madame Nadège LIGNON

Bon pour acceptation
des fonctions de
Directeur général

Pour copie certifiée
en forme le 26/04/2016

